

GRAND RHINOLOPHE

Rhinolophus ferrumequinum Schreber

1304

STATUT DE L'ESPECE

Annexe II et IV de la Directive Habitats
 Annexe II de la Convention de Berne
 Annexe II de la Convention de Bonn
 Protection nationale (annexe I) par arrêté du 17/04/81,
 article 1^{er} modifié
Cotation UICN : Monde : faible risque France : vulnérable



DESCRIPTION ET HABITAT

Description : C'est le plus grand des Rhinolophes européens, d'un poids allant de 17 à 34 g pour une envergure de 35 - 40 cm. il est caractérisé par son appendice nasal en forme de fer à cheval. Au repos, il s'enveloppe presque entièrement dans ses ailes et ressemble à un cocon pendu de près de 10 cm de long. Pelage dorsal gris-brun, ventre gris-blanc.

Habitat : Le Grand Rhinolophe, pour ses gîtes d'estivage et reproduction, est surtout anthropophile (combles, greniers, toitures) alors qu'il est quasi exclusivement troglophile pour ses gîtes d'hibernation (carrières, grottes, mines). Ses terrains de chasse sont des zones semi-ouvertes de type bocage avec linéaire arboré en continu, des prairies rases pâturées ou de fauche. Présence nécessaire de zones humides. Régime alimentaire très varié et très fluctuant selon les saisons.

Habitats de l'espece sur le site :

- « Pelouses calcicoles alpines et subalpines » (36.4),
- « Prairie de fauche montagnarde » (38.3),
- « Hêtraies sapinières acidiphiles hygrophiles » (41.12).

REPARTITION GEOGRAPHIQUE ET LOCALISATION SUR LE SITE

Espèce présente dans toute l'Europe de l'Ouest jusqu'à la Crête et au Maghreb. Présente dans tous les départements français mais particulièrement abondante dans l'Ouest et le Sud-ouest.

Une présence irrégulière en hiver a été constatée sur le site dans une cavité sur le secteur de *Peyrardoune*.

FACTEURS EN JEU ET OBJECTIFS CONSERVATOIRES

- **Facteurs en jeu :**
 - Evolution des milieux prairiaux et fermeture des zones de clairière ou allées et pistes en forêts.
 - Impact des produits de traitement du bétail sur les ressources alimentaires.
 - Impact des traitements sanitaires forestiers et modalités de la gestion forestière.
 - Impact des opérations de rénovation du petit bâti rural et de la fermeture des cavités naturelles et artificielles.
- **Objectifs conservatoires :**
 - Acquérir des connaissances sur les habitats et la répartition de cette espèce.
 - Maintenir l'accès et entretenir les bâtiments pouvant servir de gîtes autour du site (granges, maisons).
 - Conserver une structure forestière et paysagère répondant aux besoins trophiques de l'espèce.
 - Préciser l'utilisation des milieux, suivre l'évolution de la fréquentation.

PRECONISATIONS DE GESTION CONSERVATOIRE

- **Actions proposées :**
 - Aucune action particulière n'a été proposée.
 - Il s'agira d'intégrer la présence et les exigences de ces espèces dans la gestion forestière et pastorale notamment.
- **Acteurs concernés :**
 - ONF, Groupe Chiroptères Midi-Pyrénées et SFPEM, Parc National des Pyrénées.